



Hélène Cajolet-Laganière

Pierre Martel

1996/02/10

⋮ Dictionnaire

# Un vide à combler: la description de l'usage valorisé et reconnu du français au Québec

**T**rois aspects fondamentaux caractérisent la vie québécoise : la langue, la culture et la société. Nous nous proposons ici de mettre en évidence la relation entre la langue et la société québécoise. Qu'en est-il de notre spécificité linguistique? Qu'est-ce qui caractérise notre situation linguistique? Existe-t-il des caractères propres à la langue française parlée et écrite au Québec? Comment enfin assumer notre spécificité linguistique?

Dans un récent ouvrage publié en février dernier par l'Institut québécois de la recherche sur la culture, intitulé *La qualité de la langue au Québec*<sup>[1]</sup>, nous avons tenté de présenter le genre de relation que le peuple québécois a entretenu avec sa langue depuis ses origines jusqu'à aujourd'hui. À cet égard, nous avons dégagé un certain nombre de constats.

**D'abord un mythe est à détruire** : nous n'avons pas dilapidé notre héritage linguistique. Parmi les idées reçues de bon nombre de Québécois et Québécoises, l'une veut qu'à l'origine, nos ancêtres parlaient le français pur et classique correspondant au bon usage du français au XVII<sup>e</sup> siècle. **Mais par suite de la conquête anglaise, nous aurions « corrompu » ce français correct et dilapidé notre héritage linguistique. Depuis plus d'un siècle, nous aurions ainsi « massacré » le bien légué au départ, nous rendant par le fait même coupables**

**d'une faute honteuse.** En réalité, il en fut tout autrement, car la qualité du français était déjà problématique à la fin du régime français. En effet, plusieurs variantes de français furent importées en Nouvelle-France : d'abord le français de la cour, correspondant au bon usage de l'époque (la langue du haut clergé, des dirigeants civils et des hauts gradés de l'armée), mais également un certain nombre de patois et le français populaire de Paris (dans une certaine mesure l'ancêtre de l'« argot » parisien actuel), parlé par bon nombre de nos ancêtres, notamment les soldats et les filles du roi. Si bien qu'à la fin du régime français, la langue commune des habitants de la Nouvelle-France était une curieuse « variété » de français : déjà à ce moment se posait la question de la « qualité de la langue ». C'est cet état de langue qui s'est perpétué jusqu'à nos jours. Aussi, le « mal parler », si mal parler il y a, existait dès le départ de l'histoire linguistique du Québec.

### **Deuxième constatation importante : notre profonde et tenace insécurité**

**linguistique**, et ce, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Cela ressort avec force de l'histoire linguistique du Québec, À partir du moment où la langue de prestige fut l'anglais – la langue des dominants – la langue des dominés, le français, fut dévalorisée d'autant plus qu'elle subit une influence indue de la langue de prestige. Ce phénomène constitue le point névralgique et douloureux de l'histoire linguistique au Québec. Par suite du constant contact de l'anglais et du français, et donc des emprunts effectués à la langue supérieure, le français du Canada s'est écarté encore davantage du français de France; il s'est régionalisé et a acquis le statut inférieur de langue d'une minorité, de « porteurs d'eau », comme on le disait à une certaine époque. À partir de ce moment, les Québécois eux-mêmes ont considéré leur langue comme une sous-variété du français, comme une langue corrompue, comme un « dialecte », un « sabir ». Le français québécois fut déchu de tout prestige social, non parce que ses formes étaient condamnables, mais parce qu'elles étaient différentes de celles de Paris et qu'un statut social inférieur était accordé à la variété québécoise. Cette dévalorisation perdure encore aujourd'hui et prolonge inutilement notre sentiment d'infériorité linguistique. Le bon usage au Québec, la norme, se situe depuis lors à l'extérieur de la communauté linguistique québécoise; il se situe en France. C'est ainsi que tel anglicisme est condamné jusqu'au jour où les Français l'acceptent eux-mêmes; à ce moment, l'anglicisme se métamorphose curieusement en un mot prestigieux; c'est le cas des mots *slip*, *french*, *week-end*, *job*, *badge*, etc.

**Troisième constat : un français indéfini pour le peuple québécois.** À la suite de l'adoption par les divers gouvernements du Québec des différentes lois linguistiques, **le français est la langue officielle du Québec. Mais jamais on n'a précisé de quel français il s'agissait.** Est-ce le français de France? Est-ce le joyal, cette langue uniquement québécoise? Ou encore un moyen terme qui existerait entre ces deux extrêmes? Il apparaît de plus en plus clairement **que les Québécois et Québécoises ont dit non au joyal** : ils ont rejeté clairement le séparatisme linguistique.

**Ils ne reconnaissent pas non plus le français de France comme le modèle à atteindre.** Selon diverses enquêtes que nous avons effectuées et nombre d'études que nous avons dépouillées, et bien qu'elle soit pour nous prestigieuse, cette langue, qu'on vise à maîtriser et qu'on croit utiliser en grande partie, n'est pas clairement adoptée comme modèle. Les Québécois veulent un français de qualité reconnu internationalement, mais en même temps ils veulent une langue dans laquelle ils se reconnaissent et retrouvent leurs mots, leurs façons de vivre et leur environnement social, politique et institutionnel.

**Quatrième constat : notre spécificité linguistique existe.** Nous avons développé une spécificité linguistique et adopté un usage valorisé. D'abord à l'oral, un modèle s'est dessiné : depuis quelques décennies, grâce aux réseaux de communication de la radio puis de la télévision, un nouveau modèle de prononciation a pris forme entre l'ancien usage canadien (plutôt archaisant et provincial) et l'usage français de France. La langue des principaux annonceurs et annonceuses a été jugée excellente et est ainsi devenue le modèle de prononciation au Québec. Ce modèle n'est pas français; il n'est surtout pas parisien, car le peuple québécois rejette cette prononciation « à la française », qu'il juge trop « pointue ». De nombreux ouvrages ont été consacrés à la description du parler québécois; tout récemment, Jean-Marcel Léard, linguiste à l'Université de Sherbrooke, a publié un ouvrage intitulé *Grammaire québécoise d'aujourd'hui*; l'auteur tente un premier panorama du système grammatical du français québécois parlé.

**Quant à la langue écrite,** depuis le temps de la Nouvelle-France, elle s'est toujours alignée sur le modèle français, reflétant ainsi un **écart marqué entre le modèle (français) et la réalité, c'est-à-dire l'usage québécois.** Dès 1977, les professeurs et professeures de français, réunis lors de leur congrès annuel, ont adopté une résolution définissant le français qui devait être enseigné dans les écoles. La résolution se lisait

comme suit : « Que la norme du français dans les écoles du Québec soit le français standard d'ici, c'est-à-dire la variété de français socialement valorisée que la majorité des Québécois francophones tendent à utiliser dans les situations de communication formelle. » Malgré tout l'intérêt qu'a suscité cette proposition, nous ne disposons toujours pas de la description de ce français québécois standard.

**Un dernier constat : il n'existe pas de dictionnaire reflétant le français standard d'ici.** Malheureusement, nous n'avons toujours pas à notre disposition un ou des ouvrages dictionnaires qui intègrent la hiérarchisation des usages existant au Québec et qui décrivent et reflètent la vie sociale, politique et culturelle du Québec. Pourtant, nous, Québécois, comptons parmi les plus grands consommateurs de dictionnaires, sans doute en raison de notre insécurité linguistique. Notre production lexicographique se résume essentiellement à des dictionnaires différentiels, des ouvrages qui notent nos écarts par rapport à la norme française, des ouvrages qui nous incitent à nous corriger. On connaît le succès du *Multidictionnaire*. Il ne peut toutefois pas tenir lieu de dictionnaire de langue, dont le but est de décrire l'ensemble des composantes d'une langue et non seulement une liste d'erreurs à éviter pour se conformer à une norme non clairement définie. Par ailleurs, les dictionnaires de langue produits ces dernières années par des lexicographes québécois, soit le *Dictionnaire du français Plus* et le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, ont été jugés très sévèrement par les Québécois. Ils ont donné lieu à des débats très passionnés et exagérés. Les Québécois et Québécoises refusent l'image projetée par ces dictionnaires : celle d'une langue principalement familière et populaire. On a surtout dénoncé les anglicismes (*twit, gogo-boy, zippeur, bloke, bosser, se shooter, carré, chum, fan, etc.*), les sacres (*christ, hostie...*) et les tournures populaires (*astheure, coudon, pis, tsé, etc.*). Non pas que les Québécois jugent cette image fautive ou mensongère, mais ils veulent dorénavant une image gratifiante, celle d'un français « correct » qui les valorise aux yeux des immigrants, des anglophones (selon lesquels le français québécois serait un français « dialectal ») et des autres francophones. Il importe de souligner ici le rôle et l'importance que joue un dictionnaire dans une société.

- **Le dictionnaire est un facteur de cohésion et d'identité collective.** Le dictionnaire est le seul ouvrage auquel se réfèrent tous les membres d'un pays. En effet, il n'existe pas d'autres ouvrages qu'utilisent tous les enfants et la plupart des adultes d'un pays. Le dictionnaire est un outil constant et général pour tous : élèves et enseignants, écrivains et rédacteurs, patrons, professionnels,

techniciens et secrétaires, chercheurs et rédacteurs scientifiques, linguistes, journalistes et communicateurs.

- **Le dictionnaire est un facteur de sécurité linguistique.** La personne qui consulte le dictionnaire y trouve son usage et, en même temps, des indications sur l'usage légitime, accepté et valorisé dans sa communauté.
- **Le dictionnaire est enfin un facteur important d'identification.** Les dictionnaires actuels du français général sont, d'une certaine manière, acculturants, car les lectrices et lecteurs québécois y trouvent des références non pas à leur univers, mais essentiellement à celui des Français. Par exemple, l'article « nord » du *Nouveau Petit Robert* nous renvoie à la « gare du nord » ou au « département du nord »; le mot « épinette » nous renvoie au mot *épicéa* ainsi défini : « Conifère [...] abondant en Europe, à gros tronc conique, à écorce crevassée, à courtes aiguilles uniformément vertes et piquantes. » Sapin (du nord, de Norvège); le mot « nordique », pour sa part, renvoie « aux pays du nord de l'Europe », etc. Et la liste d'exemples du même genre pourrait s'allonger indéfiniment.
- **Le dictionnaire forge la mentalité d'un peuple.** C'est également dans cet ouvrage que chacun trouve l'expression de sa culture, de sa littérature, de ses auteurs, de ses écrivains, de ses penseurs et essayistes, etc. Cela se traduit par la présence des multiples citations qui accompagnent les mots du dictionnaire ( *Le Robert* en contient plus de 160 000). On y trouve la somme d'une pensée collective, la vision commune d'une communauté linguistique. C'est notamment ce qui a convaincu Noah Webster, aux États-Unis, de rédiger un dictionnaire de l'anglais américain; il en est de même aujourd'hui du dictionnaire de l'espagnol mexicain (rédigé par F. Lara) et de maints autres ouvrages dictionnaires à travers le monde. Le dictionnaire est la somme facilement accessible à tous et à toutes de leur histoire, de leur littérature nationale et de leurs textes importants de toutes sortes. Par les mots qu'il contient, le dictionnaire reflète le monde dans lequel vit une nation : ses particularités géographiques, politiques, institutionnelles, culturelles et autres. L'identité collective entre les membres d'une nation n'est possible que s'il existe une langue commune renvoyant aux mêmes références.

Il y a par conséquent au Québec un vide à combler : un dictionnaire qui décrit nos institutions, notre mode de vie, nos caractéristiques sociales, notre vision du monde.

Une description complète du français québécois, et particulièrement de son niveau standard, un ouvrage qui inclut également le jugement que nous portons sur notre langue et sur nos mots. Une description enfin de notre langue qui correspond à l'image que nous nous en faisons, celle d'une langue de qualité qui nous sécurise parce qu'elle nous donne enfin une norme à la fois « française » et « québécoise », c'est-à-dire celle d'un français québécois standard et de qualité. Cet ouvrage est fondamental dans les classes, notamment pour l'étude de textes littéraires et utilitaires; comment, en effet, les élèves peuvent-ils retrouver la signification des sigles et des institutions propres au Québec, de la faune et de la flore du Québec, des milliers d'éléments qui caractérisent la vie sociale, culturelle, littéraire et politique québécoise? Ce dictionnaire est en outre essentiel pour les enseignants et enseignantes à qui l'on demande d'enseigner à nos jeunes la maîtrise de la langue dans un contexte fonctionnel, donc en relation avec les besoins de communication de la société québécoise et francophone en général, et à qui on demande de juger de la qualité de la langue orale et écrite de ces jeunes. Ils doivent par conséquent se référer à un standard, à une norme appropriée. Cet outil devient dès lors un ouvrage de référence essentiel et complémentaire aux autres dictionnaires actuellement sur le marché. Qui remplira cette case vide? Comment devrait-on s'y prendre?

## Un renouvellement de la tradition lexicographique

Ce renouvellement commence par la création d'une **banque de textes québécois diversifiés**. Depuis quelques années déjà, une équipe de chercheurs de l'Université de Sherbrooke mène des travaux de description **prédictionnaire** qui englobent l'ensemble des usages en français québécois. Pour cela, nous avons développé une banque de données textuelles qui contient plus de cinq millions de mots, tirés de plus de 500 textes différents. L'originalité de cette banque réside dans sa composition très diversifiée. La langue orale est représentée grâce à des corpus sociolinguistiques de l'Estrie, de Montréal, de Québec et du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Nous avons inclus également des textes écrits et publiés représentant la langue parlée, comme des pièces de théâtre, des monologues, des téléromans, des textes radiophoniques et des contes folkloriques[2]. Pour sa part, la langue écrite est représentée par des textes littéraires et des textes non littéraires. Les textes littéraires comprennent des romans,

des textes de poésie, des pièces de théâtre, des essais et autres. Les textes non littéraires se divisent en grandes catégories : les textes d'information scientifique, les textes métalinguistiques, les textes de langue technique, les textes de l'Administration publique (ministères et organismes publics), les textes de la Commission Bélanger-Campeau, les textes journalistiques (des quotidiens, qui se divisent en éditoriaux et en articles selon les domaines, et des périodiques), etc. Outre cette banque, que nous avons constituée essentiellement à des fins prédictives, nous exploitons également les différentes banques de textes disponibles sur CD-ROM.

En second lieu, le renouveau lexicographique s'organise autour d'une **description détaillée du français québécois standard**, qui constitue l'axe autour duquel sont décrits les autres usages du français québécois. À cette fin, nous avons bâti une banque de données linguistiques; elle comporte déjà quelques milliers de *fiches prédictives* contenant non seulement la synthèse de l'information linguistique ou lexicologique déjà existante sur les mots (définitions, marques, étymologie, etc.), mais également les jugements que portent les Québécois et Québécoises sur les mots, c'est-à-dire le mode d'emploi des mots du français au Québec. Par exemple, en France, les anglicismes *ferry-boat*, *escalator*, *light* sont acceptés, mais au Québec, ils sont rejetés au niveau soutenu et sont remplacés par *traversier*, *escalier mécanique* et *léger(ère)*. Nous notons également les avis de recommandation et de normalisation de la Commission de terminologie de l'Office de la langue française. Il en est de même de la féminisation des titres, qui est largement acceptée et passée dans l'usage au Québec (*madame la mairesse*), alors qu'en France, les formes masculines sont encore les seules connues (*madame le maire*).

Le troisième point innovateur par rapport aux ouvrages dictionnaires québécois antérieurs est **l'introduction systématique de citations d'auteurs et d'écrivains québécois** pour illustrer non seulement les définitions du mot, mais pour véhiculer en même temps la pensée de nos écrivains, de nos scientifiques, de nos historiens, de nos meilleurs journalistes et autres. Ainsi, un syntagme comme *société distincte*, très fréquent et objet principal de nos débats politiques, est curieusement absent du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*. Parmi les très nombreuses citations illustrant ce concept caractérisant notre univers politique, on pourrait citer celui-ci en tout ou en partie : « Confédération, régime fédéral, superstructure, Canada des régions, souveraineté-association, peu importe le terme. L'essentiel, c'est de reconnaître le

Québec comme société distincte, comme peuple, comme nation, de lui attribuer les pouvoirs en conséquence et de trouver une formule suffisamment souple pour garder en même temps le Canada intact, en profitant des richesses de chacune de ses régions et de la force de son entité géographique, économique, politique » (Claude Masson, *La Presse*, éditorial, 91-01-12). Au mot *nordique*, on doit illustrer l'emploi québécois de ce mot puisque, pour nous, le Québec est un pays *nordique*. « Il est intéressant de constater ici que le Québec, tout en étant essentiellement un pays *nordique*, est aussi un pays maritime, de là l'importance et la nécessité de devoir et de pouvoir protéger ses propres côtes » (texte de la Commission Bélanger-Campeau).

Les exemples illustrant l'existence du français québécois standard, mais non encore décrit dans des dictionnaires, sont extrêmement nombreux, sans doute de l'ordre de plusieurs milliers de mots[3]. Notre fichier prédictionnaire s'agrandit constamment et nous poursuivons l'analyse en explorant plusieurs domaines ou secteurs différents de la vie québécoise. Nous devons, par exemple, traiter plusieurs mots, tout à fait standard, relatifs au domaine de l'éducation, qui méritent une nouvelle description dans le futur dictionnaire du français québécois : *douance, baccalauréat, andragogie, décrocheur, collègue militaire, analphabète, polyvalente, brigadier scolaire, collégial, cégep...* Ces mots doivent de plus être illustrés de citations d'auteurs québécois qui ont abondamment écrit sur notre système d'éducation.

À ces exemples touchant le domaine du lexique du français québécois s'ajoutent des phénomènes des autres niveaux linguistiques, comme l'orthographe (au Québec, de façon acceptée, on écrit *canoé, B.B.Q., résident, supporteur*, etc., alors qu'en France, les graphies usuelles sont *canoë, barbecue, résidant, supporter*, etc. Que dire finalement des expressions québécoises, comme *donner l'heure juste, ne pas dérougir, mener le bal, avoir les yeux pleins d'eau*, etc. Elles sont employées dans nos meilleurs textes, et pourtant elles ne sont pas encore décrites ni illustrées.

## Le dictionnaire : un outil de communication

Enfin, nous envisageons le futur dictionnaire du français québécois comme un outil



efficace de communication. Pour chaque mot, pour chaque sens seront explicitées les collocations (c'est-à-dire les contextes très fréquents, comme la « vieille capitale », une « bière froide », les « sacs verts », etc.) et les co-occurrences d'un nom : « une attraction, de l'attraction, des attractions (touristiques) » ou d'un verbe : « voyager sur internet », « voyager dans internet », « voyager dans le réseau internet », etc. Les unités phraséologiques seront également données (par exemple : le « programme du gouvernement », le « programme gouvernemental », etc.). Les nombreuses citations deviendront en outre des éléments démonstratifs du fonctionnement de la langue et serviront de communication instrumentale. La langue, objet d'expression et de culture, devient ainsi un outil fonctionnel par la mise en discours réel des unités lexicales décrites.

## Collaboration souhaitée avec les enseignants et enseignantes

En guise de conclusion, nous souhaitons associer les enseignants et enseignantes à ce projet. Notre travail de description prédictionnaire est déjà bien avancé à Sherbrooke. Nous espérons bientôt pouvoir entreprendre la rédaction d'un dictionnaire du français québécois tel que nous venons de l'esquisser. Pour y arriver, cependant, nous souhaitons vivement que des enseignants et des enseignantes collaborent avec nous pour définir certaines de ses composantes. Ainsi, il est essentiel pour nous que des enseignants nous aident à préciser les besoins auxquels ce futur dictionnaire doit répondre. Quelle devrait être l'étendue lexicale de ce futur dictionnaire? Quels sont les éléments importants à fournir aux élèves au sujet d'un mot (orthographe, sens, marques d'usage, exemples, synonymes, etc.)? Quelle présentation faut-il adopter pour que le contenu soit facile d'accès et agréable à l'élève? Autant de points qu'il nous faut approfondir de concert avec les futurs utilisateurs et utilisatrices de ce dictionnaire.

Enfin, la participation des enseignants et enseignantes est essentielle pour que les futurs articles du dictionnaire soient validés auprès des élèves. S'il est relativement facile de concevoir un produit en théorie, en pratique, un dictionnaire doit être rédigé pour les usagers et usagères auxquels on le destine. Trop souvent, hélas! des auteurs écrivent les ouvrages en fonction de leur théorie, sans se préoccuper des besoins réels

du public qui l'utilisera. À ce chapitre, la collaboration des enseignants et enseignantes nous paraît indispensable.



- 1 Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, *Diagnostic*, n° 18, 167 p. [\[Retour\]](#)
- 2 Voir Normand BEAUCHEMIN, Pierre MARTEL et Michel THÉORET, *Dictionnaire de fréquence des mots du français parlé au Québec*, New York, Peter Lang, 1992, Series XIII, vol. 26, 767 p. [\[Retour\]](#)
- 3 Voir notre article intitulé « Oui... au français québécois standard » dans *Interface*, septembre-octobre 1995 p. 14-25. [\[Retour\]](#)



## Hélène Cajolet-Laganière

Enseignante au Département des lettres et communications à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke



## Pierre Martel

Enseignant au Département des lettres et communications à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke